

Réunion Association Forum St-Aunès du 16/02/2026 – Liste Passionnement Saint-Aunès

Présentation des intervenants

Nathalie Trial

- Actuellement adjointe déléguée aux affaires scolaires et aux associations

Georges Fandos

- Actuellement Conseiller municipal et conseiller à l'agglomération du Pays de l'Or (commissions environnement, agriculture, énergie)

Alain Hugues

- Actuellement maire (4ème mandat) conseiller municipal depuis 6 ans avec Vision du rôle de maire : proximité, capacité d'action, « c'est la plus belle fonction »

A. Intercommunalité

1. Quel est, selon vous, l'intérêt pour la commune de rester dans l'agglomération actuelle ou d'intégrer la métropole de Montpellier ?

Pour les saint-aunésoises et les saint-aunésoises, il est essentiel que Saint-Aunès reste dans Pays de l'Or Agglomération (POA) et ne rejoigne pas Montpellier Méditerranée Métropole. D'abord, POA est une institution intercommunale à taille humaine permettant à la commune d'avoir plus de poids : prendre part plus directement aux décisions, mieux défendre les intérêts de la commune, mettre en œuvre des projets réellement adaptés aux besoins du territoire). Par ailleurs, le POA offre une meilleure maîtrise des contributions financières et fiscales et permet d'orienter les moyens vers des projets directement utiles aux habitants. D'autres avantages sont à mettre en avant : la préservation de l'identité et du cadre de vie de Saint-Aunès notamment de son développement urbain, une action à l'échelle locale.

2. En quoi la coopération intercommunale doit selon vous être améliorée ?

Nous pouvons toujours améliorer l'action de POA notamment en améliorant la coopération intercommunale : mutualisation des services et projets partagés.

3. Quel bilan tirez-vous des opérations réalisées avec l'appui de la SPL l'Or

Aménagement ?

- La critique courante de l'agglo : "rien ne se fait à Saint-Aunès" malgré zone économique "qui rapporte beaucoup"
- Pourtant nous avons obtenus pas mal de choses :
 - Déchetterie toute neuve
 - Ligne de transport "ligne 3" : desserte "Ecoparc" et "Sablassou"
 - Crèche et centre de loisirs sur la commune
 - Ouverture du bus à la demande à tous les habitants
- Ressenti : Saint-Aunès se fait entendre et est respecté davantage qu'avant
- Métropole de Montpellier : position "non, aucun intérêt"

- Aucun intérêt pour Saint-Aunès de quitter une agglomération du Pays de l'Or qui fonctionne bien (les élus du Pays de l'Or "laissent l'étiquette politique devant la porte").
- Plusieurs maires de communes de la métropole ainsi que des autres communautés de communes voisines (Petite Camargue) aimeraient bien rejoindre le Pays de l'Or.
- Des coopérations ponctuelles sont possibles avec la métropole : projets routiers / transports

B. Urbanisme et développement / Déplacements, stationnement et voirie

1. Quels sont les grands projets d'aménagement que vous proposez ?

2. *Comme le souligne notre programme, nous proposons un urbanisme maîtrisé, protégeant les zones pavillonnaires et agricoles et valorisant le centre historique. Nous souhaitons moderniser les équipements publics : cantine, préaux des écoles et espaces de loisirs accessibles à tous. La mobilité douce sera renforcée. Les actions relatives à la transition écologique seront poursuivies par notamment l'isolation et l'optimisation énergétique des bâtiments, ainsi que par l'intégration de solutions renouvelables. Sur les 6 ans de mandat : quel nombre maximal de logements souhaitez-vous autoriser ?*

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale par POA) autorise la construction de 130 logements d'ici 2033. Ces logements seront construits mais il n'y en aura pas plus.
- Logements sociaux

La commune n'est pas soumise à la loi SRU ((loi Solidarité et Renouvellement Urbains). Actuellement, Saint-Aunès compte 219 logements sociaux. Il faut anticiper une éventuelle application de la loi SRU (qui nous obligerait à en compter 362) afin d'éviter de payer une pénalité. Parmi les 130 logements prévus par le SCOT, il est obligatoire qu'entre 20 et 25% seront des logements sociaux.

- Localisation / orientations

La révision du PLU est en cours. A ce stade, rien n'est défini.

Orientation citée : Après les constructions réalisées aux entrées Le Crès et Vendargues, il s'agirait éventuellement de construire à l'entrée côté Mauguio mais cela nécessite une étude et des aménagements.

3.

4. Quelles sont vos priorités pour l'entretien et la sécurisation des voies d'accès au village ?

Transports / voirie / accès

- Gratuité des transports

- Position : c'est une promesse "extraordinaire pour être élu" mais il faut s'assurer que cela repose sur un plan financier "solide" et expliqué ; sinon prudence car le coût sera supporté par l'ensemble des contribuables.
- Position : Mieux vaut faire payer 1€ par trajet car cela permet de constituer une cagnotte pour l'entretien du réseau
- Offre de transport actuelle (bus)
 - Il s'agit d'une compétence de l'agglomération. Les besoins réels sont à démontrer par des études solides.
 - Il faut déjà se battre pour maintenir la ligne 3 existante (desserte Ecoparc et Sablassou) : Forte demande initiale mais sous-utilisation actuelle pour un coût d'environ 400 000 € / an (déficit rapporté au nombre de passagers)
- Question complémentaire du public : la fréquence de la ligne est trop limitée et le bus ne circule pas le dimanche. N'est-ce pas une partie du problème ?
 - La fréquence est calée sur le temps de trajet ; il n'y a qu'un bus qui effectue le parcours. Mettre deux bus doublerait les coûts.
 - De la même manière, pour mettre en place un service le dimanche il faudrait pouvoir s'appuyer sur une fréquentation bien plus élevée le reste de la semaine.
- Transport à la demande / élargissement du public
 - Demande d'élargissement à tous les publics obtenue avec succès
- Bus santé / liaisons inter-agglomérations
 - C'est une demande en cours d'instruction depuis plusieurs années mais il est difficile d'obtenir les autorisations pour passer d'une agglomération à une autre (il a fallu 4 à 5 ans pour que l'on obtienne l'autorisation de la desserte de Sablassou).
- Liaison vers Mauguio / gare Sud de France / aéroport
 - Toutes les communes du pays de l'or souhaitent pouvoir rejoindre Mauguio et la gare Sud de France.
 - Cette volonté ne suffit pas car il faut encore que des études montrent le besoin absolu (difficulté à démontrer qu'il y aura un volume important de voyageurs : sur les 4000 habitants, y en a-t-il 1000 qui iraient à Mauguio ?).
- Trains / gare de Saint-Aunès/gare de Baillargues
 - La liste concurrente promet d'obtenir plus d'arrêts de trains à Saint-Aunès. Il s'agit d'une décision régionale. Avec l'investissement réalisé à la gare de Baillargues (parkings, accueil) l'arrêt 3 minutes après à Saint-Aunès est peu réaliste.
 - Les discussions ont lieu régulièrement avec la Région. Nous avons obtenu une augmentation du nombre d'arrêts. L'aménagement des quais pour accès PMR est à l'étude (une réunion avait lieu cet après-midi entre la Région et la SNCF) mais le calendrier des travaux est inconnu. Pour les abords de la gare, les discussions sont lancées avec le département mais les difficultés sont

nombreuses (coordination / financement : “ils ont les idées et il nous faut financer”)

- Financements / désengagement de l'État
 - Le financement est le nerf de la guerre ; l'État et le département ne participent quasiment plus. Par exemple, sur 2 millions d'euros d'investissement aux écoles, l'État a donné une subvention de 150.000 € et le département 50.000€ (il y a quelques années ces subventions auraient été 10 fois plus importantes).

C. Agriculture et économie

1. Souhaitez-vous créer ou renforcer une zone agricole protégée ? Avec quels moyens ?

- 70% du territoire de la commune est agricole ; c'est grâce aux agriculteurs que l'on a une bonne qualité de vie à Saint-Aunès. Sans agriculteur, c'est le béton qui gagnerait (comme au Crès, Castelnau-Le-Lez, Vendargues, Baillargues...). Les derniers départs en retraite ont pu être remplacés par des jeunes.
- Nous travaillons à la mise en place d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) de plus de 300 hectares correspondant aux “Coteaux de la Méjanelle” en collaboration avec les agriculteurs de la commune.
- A l'issue d'une concertation avec les agriculteurs, nous avons constaté que le PLU actuel ne répondait pas aux besoins réels. Par exemple, impossible de rénover un hangar ancien pour aménager des entrées à la taille des tracteurs modernes, ou encore de vendre une tranche de saucisson avec le vin du domaine.
- La ZAP renforce la vocation agricole des terres concernées ; elle sera intégrée dans le PLU afin d'apporter la souplesse attendue par les agriculteurs.
- Le dossier est bien avancé : les agriculteurs, la chambre d'agriculture et la SAFER ont donné leur aval ; reste à obtenir l'aval de l'Etat.
- Cette initiative, soutien concret aux agriculteurs, pourrait être suivie par d'autres communes du Pays de l'Or.

D. Environnement

1. Quelles suites souhaitez-vous donner à l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) ?

- La démarche engagée depuis deux ans en partenariat avec le bureau d'étude Naturalia et l'université de Montpellier (2 masters d'écologie) a permis d'établir un inventaire exhaustif (faune / flore / milieux naturels). Des journées de sensibilisation du grand public ont été organisées ainsi qu'un travail approfondi avec 10 classes de l'école élémentaire Albert Dubout (avec visite sur le terrain en calèche).

- Nous souhaitons nous servir de l’atlas réalisé pour inscrire les enjeux biodiversité dans le PLU (préserver les milieux naturels et les couloirs de circulation des animaux).
- La démarche que nous souhaitons déployer pour les prochaines opérations d'aménagement est : “éviter, réduire, compenser”. Cela nous permettra de répondre aux injonctions contraires de l’Etat : continuer à construire et ne pas consommer de terres agricoles.
- La démarche est en cours de portage intercommunal : une étude biodiversité sera lancée à l’échelle de l’agglo.

E. Éducation & jeunesse, culture, sport, vie associative (Vie associative et culturelle)

1. Quelles sont vos ambitions en matière de politique culturelle (cinéma, théâtre, spectacles) ?

Politique culturelle / festivités

- Privilégier les événements culturels gratuits ou à un coût intéressant comme pour le cinéma par exemple.
- Poursuivre les initiatives déjà en place : cinéma plein air ; pièces de théâtre ; comédie musicale, accueil des nouveaux arrivants ... ainsi que tout ce que propose la médiathèque (avec l’appui d’une association partenaire).
- Développer de nouveaux projets. Par exemple, un festival d’art pluridisciplinaire (théâtre, arts visuels, musique, spectacles de rue) avec une participation citoyenne active et mettre en avant les talents de la commune (talents artistiques, musicaux, théâtre, créateurs, sportifs).
- Nouer des partenariats avec la région Occitanie pour une offre culturelle plus fournie.
- Mettre en place le jumelage avec la ville de Piles en Espagne (le dossier est bien avancé) que nous avons connu suite à l’action pour porter secours aux sinistrés lancée par l’association “Voyageurs de l’espoir”.
- Aménager des gradins à l’espace Bessède pour sécuriser les fêtes taurines et proposer d’autres événements tout en améliorant la visibilité pour le public. Cet aménagement, qui ne représente pas un gros investissement, permettra de diversifier les spectacles (spectacles équestres par exemple).

2. Souhaitez-vous faire évoluer la cantine scolaire ?

Ecole

- Locaux
 - Après les travaux réalisés au sein des classes, nous avons en projet de rénover la restauration scolaire. Un espace dédié ALP (Accueils de Loisirs Péri-scolaires) sera également créé.

- Les modulaires seront retirés au profit de constructions en dur et la partie existante sera rénovée pour améliorer le confort (acoustique + climatisation).
- Pendant des années, les enseignants (via la directrice) refusaient d'arborer les cours d'école. Suite au changement d'équipe, la plantation a pu débuter cette année et sera prolongée dans les prochaines années (en accord avec enseignants et parents d'élèves).
- Cantine
 - Le restaurant scolaire est de la compétence de POA. Les repas sont préparés par les services de l'agglomération et servis sans réchauffage (en liaison chaude depuis le lieu de préparation).
 - La part de l'approvisionnement bio est de près de 50% (via un groupement d'agriculteurs bio) et en grande partie local. Le rapport qualité-prix est jugé satisfaisant même si les enfants préfèrent bien souvent manger à la maison.

F. Fonctionnement de la vie communale

- 1. Quelles prestations confierez-vous à des entreprises privées (entretien du stade, ménage des bâtiments communaux, travaux de voirie, ...) ?**
- 2. Quelle est votre position concernant la régie municipale de l'eau ?**

Services municipaux / sous-traitance / eau

- Concernant l'eau et l'assainissement, ces domaines relèvent de la compétence de POA. C'est à ce niveau que se discuterait une éventuelle régie.
- Pour les services communaux, la sous-traitance est parfois tout à fait justifiée par des raisons techniques (ex : pour entretenir le stade, il faut du matériel spécialisé dont le coût serait trop élevé pour la commune) et organisationnelles (continuité 365/365 jours et remplacement en cas de maladie/congés). Par contre, le recours à des prestataires pose parfois des problèmes en termes de qualité du service rendu (et cela se dégrade dans le temps). C'est pourquoi nous opterons pour des contrats renouvelés annuellement avec la possibilité d'appliquer des pénalités.
- NB : S'agissant du stade, nous souhaitons appuyer le projet du club de nouer des partenariats avec des partenaires privés pour financer une pelouse synthétique.
- Concernant l'acquisition de matériel (balayeuses, camions, nettoyage), nous sommes favorables à la mutualisation au niveau de l'agglo. La mise en place d'un groupement d'achat nous permettrait également des économies de l'ordre de 30-35%.

Équipements sportifs / pratiques

- Constats

- Jeunes ; croissance population ; pratiques qui évoluent
- Départs vers d'autres villages pour activités non disponibles
- Football
 - La plus ancienne association de Saint-Aunès malgré des hauts et des bas.
 - Le club reste attractif pour les jeunes car la licence est "la moins chère de la région" et l'équipement fourni (sacs/vêtements) grâce à la subvention municipale conséquente. Mais les jeunes ne restent pas car les installations sont vieillissantes.
- Autres sports (hand/volley/basket)
 - Absence d'installations ; donc absence d'activités. Nous souhaitons créer de nouvelles installations pour que puisse naître des associations et une offre diversifiée.
- Projet "halle des sports"
 - Une réflexion sera lancée pour construire une "halle des sports".
 - Sur ce dossier, la priorité sera de trouver le financement sans que cela pèse sur les habitants.

G. Exercice du mandat d'élu local

1. Seriez-vous prêts à signer la charte de l'élu local proposée par Anticor ?

<https://www.anticor.org/wp-content/uploads/2026/02/Propositions-municipales-2026-Anticor-Version-courte.pdf>

Charte Anticor / transparence

- Une charte de l'élu local n'est pas obligatoire mais elle devrait l'être. Concernant la charte proposée par Anticor, certains articles concernent des communes d'une strate différente. Elle entraînerait une lourdeur inutile.
- Une charte de principes sera signée par l'ensemble des membres de notre liste. Cette charte s'appuiera sur les principes suivants : intégrité, respect, exemplarité, solidarité, loyauté, présence/implication, transparence/responsabilité, engagement pour la commune.

H. QUESTIONS DIVERSES

Énergie / photovoltaïque

- A partir du bilan énergétique des bâtiments communaux nous établirons un contrat de performance énergétique et un plan d'actions pour chaque bâtiment afin d'améliorer l'isolation et la gestion de l'énergie (écoles en priorité ; autres bâtiments en suivant).
- Photovoltaïque : les discussions sont en cours avec une société capable de porter le projet d'installation de panneaux (en toitures ou sur ombrières). Il ne s'agira pas d'un investissement direct de la commune mais nous pourrons utiliser l'énergie produite

pour les besoins des services communaux et revendre le surplus à la population de la commune (pour un coût avantageux).

Routes / pont SNCF / flux / sécurité routière

- Pont SNCF (questionnement sur bus scolaires, 130 logements au sud, hausse trafic...)
 - La reconstruction du pont paraît improbable. Par contre des discussions sont en cours entre SNCF et Département pour le consolider.
 - Malgré les difficultés financières du département, nous souhaitons que ces travaux soient réalisés avant la construction des 130 logements.
- Projet ZAC (Vendargues / ZAC Meyrargues et flux traversants)
 - Nous nous sommes opposés à ce projet car il augmentait les flux traversants sur Saint-Aunès (1500 logements dans le projet initial, revu à 650).
 - A ce stade, le projet a été retiré du PLUI de la métropole. C'est une bonne chose mais nous resterons vigilants car le projet pourrait revenir dans 2 ou 3 ans.
- Avenue des Costières : réaménagement / ralentissement
 - Le projet est lancé (déjà 400.000€ inscrits au budget en 2025). La route appartient au Département qui a financé l'étude ; la commune financera les aménagements.
 - Il est prévu de réaliser le projet en plusieurs tranches afin de réaménager l'avenue depuis l'entrée de la commune jusqu'à la salle polyvalente.
 - Aménagements prévus : végétalisation pour ralentir + embellir (fleurs, arbustes, arbres), Piste cyclable "une vraie" + trottoirs refaits, Carrefours surélevés (Goscinny, Paul Cézanne, Majurel, avenue du parc), Éclairage : conservé.
- Sécurité
 - Le recrutement d'un troisième policier municipal est en cours. Nous ne prévoyons pas d'en embaucher d'autres (le niveau de délinquance à Saint-Aunès ne nécessite pas de positionner "un policier municipal à chaque mètre").
 - Lors de certains événements ponctuels ou pour traiter des zones non couvertes par la police municipale, du renfort pourrait être nécessaire. Pour ces besoins-là, nous sommes favorables à la création d'une police intercommunale.

Questions non abordées lors de l'entrevue

Services au public

- *Envisagez-vous de nouvelles formes de communication municipale ? Si oui, lesquelles*
Oui. La commune poursuivra la modernisation de ses outils de communication afin d'améliorer l'information des habitants. Cela passera par le développement des supports numériques existants (site internet, réseaux sociaux, application citoyenne), la mise en place d'un panneau numérique municipal pour diffuser les informations en temps réel, ainsi que par un journal municipal modernisé. L'objectif est de garantir une information claire, régulière et accessible à tous.
- *Envisagez-vous une évolution du service au public en mairie (horaires d'ouverture, nouveaux services ...) ?*

Oui. La commune souhaite améliorer le service rendu aux habitants en développant des outils facilitant les démarches administratives, notamment via des plateformes numériques de signalement et de suivi des demandes. Une permanence d'accompagnement administratif pourra également être proposée pour aider les habitants dans leurs démarches (écrivain public). L'objectif est de renforcer la proximité, la réactivité et la qualité du service public communal.

Fonctionnement de la vie communale

- *Quelle sera votre politique concernant l'embauche de saisonniers (types de postes, élargissement aux petites vacances scolaires, ...) ?*

La commune continuera à privilégier l'embauche de jeunes Saint-Aunésois, afin de leur offrir une première expérience professionnelle et de favoriser leur insertion dans la vie active. Ces emplois saisonniers concernent les différents services municipaux : les services techniques et le service administratif. Cette politique sera toujours menée en coordination avec les dispositifs d'emplois saisonniers proposés par POA, afin de multiplier les opportunités pour les jeunes de la commune. L'extension de ces dispositifs à certaines périodes de vacances scolaires pourra aussi être étudiée au regard de la faisabilité. Comme à l'heure actuelle, la commune accordera une attention particulière à l'accueil de stagiaires, en priorité des jeunes de Saint-Aunès, afin de favoriser leur première immersion dans le monde professionnel. L'extension de ces dispositifs à certaines périodes de vacances scolaires pourra aussi être étudiée.

Impôts et taxes

- *Quelle évolution de la fiscalité locale envisagez-vous ?*

Notre engagement est clair : maintenir les taux d'imposition communaux sans augmentation pendant la durée du mandat.

Cette stabilité fiscale reposera sur une politique d'achats optimisée (réemploi, achats groupés), la mutualisation de certains services, la production d'énergie ainsi que sur la recherche active de financements extérieurs : subventions de l'Europe, l'État, de la Région Occitanie, du Département, de l'Agglomération du Pays de l'Or, appels à projets, dispositifs d'aide existants et cofinancements pour les projets structurants. L'objectif est

de préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en poursuivant les investissements utiles à la commune.

Sécurité et tranquillité publique

- *Êtes-vous favorable à l'armement de la police municipale ?*

La police municipale est déjà équipée conformément au cadre légal. Cet équipement vise avant tout à assurer la protection des agents et leur permettre d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions de sécurité, en complément de l'action de la Gendarmerie nationale. Son utilisation s'inscrit dans un cadre strict, avec formation et encadrement.

- *Quelle est votre position concernant la vidéoprotection ?*

La vidéoprotection constitue un outil utile de prévention et d'appui aux investigations de la Gendarmerie. Nous souhaitons un développement maîtrisé et ciblé (caméras mobiles), notamment sur certains secteurs sensibles (dépôts sauvages, conteneurs enterrés, axes de circulation), dans le respect strict de la réglementation et des libertés publiques.

- *Quelle politique souhaitez-vous mener pour la police municipale (effectifs, missions, procédures et moyens de contact avec les habitants...) ?*

Nous souhaitons renforcer la présence de proximité avec le recrutement d'un policier municipal supplémentaire à partir de 2026. Les missions seront principalement orientées vers la prévention, la tranquillité publique, la sécurité routière et le respect des règles d'urbanisme. La coordination avec la gendarmerie sera maintenue et des outils facilitant les échanges et les signalements des habitants seront développés afin d'améliorer la réactivité des services.

Déplacements, stationnement et voirie

- *Quelles sont vos priorités pour l'entretien et la sécurisation des voies d'accès au village ?*

Comme détaillé dans notre programme, nos priorités sont de renforcer la sécurité et la fluidité des accès à la commune. Cela passe notamment par l'aménagement de certains axes structurants, comme l'avenue des Costières, l'amélioration de la sécurité des accès à la gare et la poursuite des aménagements sur l'avenue du Salaison. Nous veillerons également à améliorer la signalisation, à réduire les vitesses excessives et à adapter les infrastructures aux différents usages (automobilistes, piétons et mobilités douces), en lien avec les collectivités partenaires compétentes.

- *Comment répondre au problème de stationnement au cœur du vieux village (église, centre médical, salle polyvalente) ?*

Nous avons mis en place de nombreuses actions : création de places de stationnement, zone bleue... et nous poursuivrons par la requalification progressive du centre historique.

Des aménagements seront étudiés pour optimiser les places existantes et mieux organiser les flux, tout en préservant le caractère patrimonial du cœur de village.

- *Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité des trottoirs (poussettes, personnes à mobilité réduite) ?*

Nous poursuivrons et accélérerons les aménagements de voirie et de trottoirs afin de les rendre pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux personnes âgées. Une délégation municipale dédiée à l'accessibilité sera mise en place afin d'intégrer cette exigence dans tous les projets d'aménagement (voirie, bâtiments publics, espaces publics). La création d'un comité d'accessibilité associant habitants et usagers permettra également d'identifier les priorités d'intervention et d'améliorer progressivement les cheminements dans la commune.

Éclairage, déchets et espaces publics

- *Envisagez-vous de nouveaux investissements concernant l'éclairage public ?*

La commune poursuivra la modernisation de l'éclairage public, notamment par le remplacement progressif des équipements par des dispositifs plus économes en énergie. Ces investissements s'inscrivent dans la démarche de réduction de la consommation énergétique et de décarbonation des équipements communaux.

- *Souhaitez-vous maintenir l'extinction nocturne de l'éclairage public ?*

Une consultation des habitants sera menée afin d'évaluer l'évolution éventuelle des horaires d'extinction nocturne. L'objectif est de trouver un équilibre entre sécurité, économies d'énergie et respect de l'environnement.

- *Êtes-vous favorable à une tarification des déchets ménagers au volume jeté ?*

La gestion des déchets relève de l'Agglomération du Pays de l'Or. La commune restera attentive aux évolutions envisagées et veillera à ce que toute évolution du dispositif reste équitable pour les habitants et incite à la réduction des déchets et au tri.

- *Quelle est votre politique globale concernant l'entretien du village et des espaces publics ?*

L'entretien du village constitue une priorité pour préserver la qualité du cadre de vie. La commune poursuivra les actions engagées pour renforcer la propreté des espaces publics, améliorer l'intégration paysagère des équipements (notamment autour des conteneurs enterrés), développer la végétalisation et lutter contre les dépôts sauvages, tout en sensibilisant chacun au respect des espaces communs.

Éducation, culture, sport, vie associative

Équipements et sports

- *Envisagez-vous la création de nouveaux équipements sportifs ?*

Oui. La commune souhaite poursuivre le développement des équipements sportifs avec l'amorce à la création d'une plaine des sports, destinée à regrouper et compléter les infrastructures existantes afin d'offrir un espace de pratique accessible aux familles, aux jeunes et aux associations. D'autres équipements ludiques et pédagogiques, comme une piste mobiludique pour l'apprentissage du vélo, un gymnase adapté aux besoins des habitants, viendront également compléter l'offre sportive et éducative.

- *Proposez-vous un accès libre à certaines installations sportives ?*

Oui. La commune souhaite favoriser l'accès au sport pour tous en développant des équipements accessibles en libre accès, lorsque cela est possible, notamment pour la pratique individuelle ou familiale.

Vie associative et culturelle

- *Souhaitez-vous revoir la politique de subventions aux associations ?*
- *La commune poursuivra son soutien au tissu associatif, pilier essentiel de la vie locale. Les subventions continueront d'être attribuées dans un cadre équitable et transparent, en fonction des projets menés, de leur utilité pour les habitants et de l'engagement bénévole. Souhaitez-vous maintenir les fêtes taurines à Saint-Aunès ?*

Oui. Les fêtes taurines font partie des traditions locales et contribuent à l'identité et à la convivialité du village. La commune souhaite les maintenir tout en veillant à leur organisation dans de bonnes conditions de sécurité et en les intégrant dans une programmation festive plus large, ouverte à l'ensemble des habitants.

Éducation et jeunesse

- *Quelle politique déploieriez-vous au service de la jeunesse ?*

Comme détaillé dans notre programme, la jeunesse restera une priorité de l'action municipale. La commune poursuivra ses investissements dans les écoles et les équipements éducatifs, afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage. Elle continuera à soutenir l'engagement citoyen des jeunes à travers le Conseil Municipal des Jeunes, à développer des actions de prévention et de sensibilisation à la santé, et à favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs. De plus, des initiatives visant à accompagner les jeunes vers l'autonomie (aide au permis de conduire, emplois saisonniers, stages) seront également développées.

Solidarité

- *Envisagez-vous de nouveaux services à destination des seniors ?*

La commune poursuivra son engagement en faveur des aînés en renforçant les actions de solidarité et de lien social portées par le CCAS. Elle veillera notamment à développer des actions intergénérationnelles, à maintenir les moments de convivialité comme le repas des aînés et à favoriser l'accompagnement des personnes âgées, notamment face aux démarches administratives ou aux situations d'isolement. La commune encouragera

également l'installation de solutions d'habitat adaptées aux seniors, afin de répondre à l'évolution des besoins et de permettre aux aînés de rester dans la commune.

Intercommunalité

- *Quel bilan tirez-vous des opérations réalisées avec l'appui de la SPL L'Or Aménagement ?*

Les opérations conduites avec la SPL L'Or Aménagement ont permis d'accompagner certains projets d'aménagement dans un cadre structuré et sécurisé, notamment avec la création du quartier des Châtaigniers. Cet outil offre à la commune un appui technique et opérationnel utile pour conduire des projets d'urbanisme et d'équipements publics, sous le contrôle de la commune et adapté à ses besoins, en lien avec les orientations du territoire.

- *Au cours du prochain mandat, quelles études et quels chantiers souhaitez-vous confier à la SPL L'Or Aménagement ?*

Au cours du prochain mandat, la commune pourrait avoir recours à la SPL L'Or Aménagement pour accompagner certains projets d'aménagement inscrits dans le programme municipal. Le recours à cet outil sera envisagé sous réserve que les conditions soient favorables pour la commune et les Saint-Aunésois, afin de garantir des projets maîtrisés et adaptés aux besoins du territoire.

Agriculture et économie

- *Quelle est votre position sur l'ouverture des commerces le dimanche ?*

L'ouverture des commerces le dimanche s'inscrit dans un cadre légal fixé par la réglementation nationale. Le maire peut autoriser un nombre limité de dimanches d'ouverture dans l'année, dans le respect de ces dispositions. La commune appliquera ce cadre réglementaire.

- *Êtes-vous favorable à l'extension de l'éco-parc ?*

Les projets liés à l'éco-parc sont portés par l'Agglomération du Pays de l'Or. La commune restera attentive à leur évolution et veillera à défendre les intérêts de Saint-Aunès et de ses riverains, notamment ceux du secteur du Valat du Prunier. Toute évolution devra être maîtrisée et concertée, afin de concilier développement économique, qualité de vie des habitants et respect de l'environnement.

